

Piloter la transition écologique de son EHPAD

Action de formation professionnelle continue

Cette formation permet aux directions et professionnels en responsabilité de structurer une démarche de transition écologique adaptée aux réalités d'un EHPAD. À partir d'un diagnostic de l'établissement, les participants identifient les principaux leviers d'action, hiérarchisent les priorités et construisent une feuille de route opérationnelle à 6, 12 et 24 mois. L'approche articule exigences réglementaires, qualité de l'accompagnement, conditions de travail, maîtrise des ressources et mobilisation des équipes.

DURÉE

14 heures

MODALITÉ

Présentiel ou distanciel synchrone

ORGANISATION

Intra-établissement ou inter-établissements - groupe conseillé : 6 à 12 participants

PUBLIC

Directeurs, cadres, IDEC, responsables qualité, responsables hôteliers ou techniques, référents RSE/développement durable

PRÉREQUIS

Aucun prérequis technique. Connaître le fonctionnement de son établissement est recommandé.

MISE À JOUR

23/09/2026 - V2

Objectifs pédagogiques

Ce que les participants seront capables de réaliser à l'issue de la formation

- Identifier les principaux enjeux environnementaux, sanitaires, sociaux et économiques de la transition écologique en EHPAD.
- Repérer les principales obligations et recommandations applicables à l'établissement et savoir les relier aux pratiques professionnelles.
- Réaliser un autodiagnostic structuré des pratiques de l'EHPAD sur les principaux postes d'impact.
- Prioriser les actions selon leur impact, leur urgence, leur faisabilité, leur coût et les ressources disponibles.
- Définir une gouvernance, des responsabilités et des indicateurs simples pour piloter la démarche dans la durée.
- Construire une feuille de route opérationnelle à 6, 12 et 24 mois adaptée à son établissement.

Contenu de la formation

Progression pédagogique et principaux thèmes abordés

Jour 1 - Comprendre, diagnostiquer et prioriser (7 h)

1. Situer la transition écologique dans les enjeux de l'EHPAD - 1 h

Transition démographique et transition écologique ; impacts sur les résidents, les équipes et l'organisation ; articulation avec la RSE, la qualité et l'approche One Health ; principaux repères réglementaires et institutionnels.

2. Réaliser l'autodiagnostic de l'établissement - 2 h

Analyse structurée des principaux postes : alimentation et gaspillage, soins et médicaments, bionettoyage, déchets, santé environnementale et qualité de l'air, numérique, énergie et eau, achats et mobilités. Identification des pratiques existantes, écarts, contraintes et points d'appui.

3. Identifier les leviers d'action - 2 h 30

Étude de solutions concrètes : sobriété énergétique et hydrique, alimentation durable, réduction des déchets et des DASRI, bionettoyage raisonné, soins écoresponsables, usages numériques responsables, qualité de l'air intérieur, achats responsables et coopération territoriale. Analyse des bénéfices attendus pour les résidents, les professionnels et l'établissement.

4. Prioriser les actions - 1 h 30

Matrice impact / effort / coût / urgence réglementaire ; distinction entre actions rapides et actions structurantes ; arbitrage selon les ressources et les risques ; définition des premières priorités.

Jour 2 - Organiser, piloter et transformer le diagnostic en plan d'action (7 h)

5. Installer une gouvernance adaptée - 1 h 30

Rôle de la direction, des référents, des équipes de terrain et des fonctions support ; association des résidents, familles et CVS ; mobilisation des partenaires ; organisation de la communication et de la participation des professionnels.

6. Construire le plan d'action de l'établissement - 2 h

Formalisation des actions : objectif, responsable, échéance, ressources, partenaires, coût, financement éventuel et résultat attendu. Construction d'une feuille de route à 6, 12 et 24 mois.

7. Définir les indicateurs et suivre les résultats - 1 h 30

Choix d'indicateurs utiles et proportionnés : consommations, déchets, gaspillage alimentaire, achats, pratiques de bionettoyage, équipements numériques, actions de sensibilisation et autres indicateurs pertinents. Organisation du suivi et de l'amélioration continue.

8. Atelier de synthèse : feuille de route « EHPAD durable » - 2 h

Finalisation et restitution du plan d'action de chaque participant ou établissement ; revue collective, identification des points de vigilance et définition des premières étapes de mise en œuvre.

Méthodes pédagogiques

Une pédagogie active, reliée aux situations professionnelles

Apports ciblés reliés aux situations concrètes des EHPAD.

Autodiagnostic à partir d'une grille structurée inspirée des axes opérationnels identifiés par l'ANAP.

Études de cas, échanges de pratiques et analyse de situations professionnelles.

Ateliers de priorisation et construction progressive d'une feuille de route propre à l'établissement.

Pédagogie active favorisant la transposition immédiate dans le contexte professionnel.

Évaluation des acquis

Des modalités d'évaluation en lien avec les objectifs visés

Positionnement initial et recueil des pratiques. Évaluations formatives au fil des séquences (questions, exercices et études de cas). Évaluation finale fondée sur la cohérence de la feuille de route produite, complétée par un quiz de validation des acquis. Autoévaluation de la progression en fin de formation.

Supports et livrables

Ressources remises ou mises à disposition des participants

Support pédagogique remis aux participants ; grille d'autodiagnostic « EHPAD durable » ; matrice de priorisation ; trame de plan d'action à 6/12/24 mois ; modèle de tableau de bord d'indicateurs ; fiche ressources et références utiles, dont ANAP & Matières Grises, L'EHPAD vert - Grand âge et transition écologique (septembre 2026).

Informations pratiques

Accès, accompagnement, handicap et tarification

MODALITÉS D'ACCÈS

Inscription après échange avec SOCIAFORM et validation des besoins. En intra-entreprise, la date et les conditions d'intervention sont convenues avec le commanditaire.

DÉLAI D'ACCÈS

Délai indicatif : 2 semaines entre la validation de la demande et le démarrage, sous réserve de disponibilité. Une demande plus urgente peut être étudiée.

TARIFS

Tarif communiqué avant inscription, sur devis ou convention de formation. Les possibilités de financement dépendent de la situation du bénéficiaire et du dispositif mobilisé.

CONTACTS

Pédagogie : frederic@sociaform.fr - 06 67 14 64 98

Administration et inscriptions : bonjour@sociaform.fr - 06 67 14 64 98

CERTIFICATION / RECONNAISSANCE

Formation non certifiante. Une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation sont délivrés selon les modalités applicables.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Indicateurs qualité et résultats consultables sur les supports d'information de SOCIAFORM et sur sociaform.fr.

ACCESSIBILITÉ ET SITUATION DE HANDICAP

SOCIAFORM étudie les besoins d'aménagement liés à une situation de handicap afin d'adapter, lorsque cela est possible, l'accueil, les moyens pédagogiques, les supports et les modalités de formation.

Contact : bonjour@sociaform.fr - 06 67 14 64 98.

Encadrement pédagogique et déroulement

Des moyens adaptés à la prestation et au public accueilli

Les intervenants sont sélectionnés au regard de leur expertise métier, de leur expérience professionnelle et de leur capacité à animer des formations pour adultes. L'identité et le profil du formateur peuvent être communiqués avant la session.

Effectif : adapté aux objectifs pédagogiques et aux conditions convenues avec le commanditaire.

Horaires : précisés sur la convocation ou la convention de formation.

Lieu / connexion : précisés avant la session selon la modalité retenue.

Suivi de l'exécution et évaluation

Traçabilité de la participation, progression et satisfaction

AVANT

Analyse du besoin

Positionnement / vérification des prérequis

Adaptation si nécessaire

PENDANT

Émargement ou trace de connexion

Exercices, mises en situation, questions

Évaluations formatives

APRÈS

Évaluation des acquis

Satisfaction à chaud

Certificat de réalisation

Suivi à froid selon le dispositif

Moyens techniques et ressources

Conditions matérielles adaptées à la modalité de formation

EN PRÉSENTIEL

Salle adaptée au groupe, supports de projection ou d'animation, matériel spécifique selon le programme et accès aux ressources pédagogiques.

À DISTANCE

Ordinateur ou tablette compatible, connexion internet stable, solution de visioconférence et accès aux documents ou espaces de partage prévus.